crédits à l'exportation, la première distribution de fonds a été de l'ordre de 2.3 millions de dollars, qu'on a alloués au Brésil. En plus de l'apport fait à la BID, une somme totale de 155.4 millions de dollars, versée, elle aussi, en vertu de l'article 21A, a été attribuée à l'Amérique latine depuis la fin de 1960, époque à laquelle ces fonds ont été disponibles pour la première fois.

Direction des relations entre pays francophones

Cette Direction traite de l'aspect multilatéral des relations du Canada avec les pays francophones et complète ainsi le travail des autres Directions géographiques dont relève l'aspect bilatéral de ces relations. De façon particulière, la Direction est chargée de tous les aspects de la participation grandissante du Canada à la Francophonie, communauté culturelle des pays francophones du monde. Pendant toute l'année, elle travaille à la préparation des nombreuses réunions, de caractère officiel ou semi-officiel, qui se tiennent dans divers pays relativement à la Francophonie. Elle s'est aussi occupée de certaines initiatives prises par des pays francophones ainsi que de certaines étapes de la mission Chevrier en Afrique en mars et en avril derniers, de même qu'aux États-Unis vers la fin de l'année.

Direction des affaires des États-Unis d'Amérique

La Direction des affaires des États-Unis d'Amérique s'occupe de l'ensemble des relations canado-américaines. Elle veille en général à la coordination des nombreux aspects que présentent ces relations étendues et complexes. Elle doit donc procéder de façon continue à la revision et à l'analyse des questions de plus en plus variées qui intéressent nos deux pays.

Dans l'exercice de cette fonction, la Direction se maintient en contact avec les autres ministères et organismes de l'État, ainsi qu'avec les autres directions du ministère de qui relèvent essentiellement certains aspects de nos relations bilatérales, notamment dans le domaine économique. La Direction s'occupe en particulier de questions bilatérales touchant l'aménagement des ressources hydrauliques, les transports, y compris les grandes routes et les ponts internationaux, les parcs internationaux, la pollution de l'air et de l'eau, les commissions internationales sur les pêcheries et la conservation des pêcheries, la navigation, y compris les questions de péage et de pilotage dans la Voie maritime du Saint-Laurent, la circulation à la frontière des deux pays et les migrations dans leur cadre international. La Direction collabore étroitement avec la Commission mixte internationale, avec la Commission maritime du Saint-Laurent et d'autres commissions et organismes internationaux de qui relèvent les questions intéressant à la fois le Canada et les États-Unis. La Direction veille également à la coordination des échanges de vues entre les ministères relativement à la construction et à l'entretien des ponts internationaux et aux questions du transport international dans la région canadienne de la côte du Pacifique.

Sur place, nos relations avec les États-Unis sont assurées par notre ambassade à Washington, nos consulats généraux à Boston, Chicago, Los Angeles, la Nouvelle-Orléans, New York, San Francisco et Seattle,